

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS (QUÉBEC)

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Lors d'une séance du conseil tenue au bureau municipal de Grand-Métis, mercredi, le 9 septembre, à 18 h 30 par ajournement de la séance du 1<sup>er</sup> septembre 2015, à laquelle est présente madame Annie Gonthier, conseillère et sont présents messieurs Jacques Vachon, Raymond L'Arrivée, Jean-Yves Ouellet et Réjean Gendron, conseillers sous la présidence de monsieur Rodrigue Roy, maire.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. : 2015-143

Il est proposé par madame Annie Gonthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour suivant, tout en maintenant le point varia ouvert.

### 3. DÉPÔT DU RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE DÉCOHÉSIONNEMENT, TRAITEMENT DE SURFACE ET ENROBÉ COULÉ À FROID 2015:

La directrice dépose le rapport d'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 9 septembre 2015 à 14h00 en présence de monsieur Antoine Vallières-Nolet, ingénieur et d'elle-même.

### 4. ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE DÉCOHÉSIONNEMENT, STABILISATION ET TRAITEMENT DE SURFACE – RANG 2 EST DES ÉCOSSAIS

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2015-122, le processus d'appel d'offres sur invitation a été enclenché;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 9 septembre 2015 à 14:00 ;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissionnaires ont présenté des offres (tx incluses) :

	<u>Soumission Totale</u>	<u>Travaux Grand-Métis</u>	<u>Travaux St-Octave</u>
Franroc, Div. de Sintra inc.	325 183.79 \$ opt 2	<b>282 872.99 \$</b>	42 310.80 \$
Eurovia Québec Construction inc.	526 135.72 \$ opt 1	<b>443 736.58 \$</b>	82 399.13 \$
	384 140.44 \$ opt 2	<b>326 731.12 \$</b>	57 409.32 \$
Les Entreprises Bourget inc	339 137.16 \$ opt 2	<b>297 567.95 \$</b>	41 569.21 \$

CONSIDÉRANT QUE les soumissions déposées étaient toute trois conformes ;

Rés. : 2015-144

Il est proposé par monsieur Réjean Gendron et résolu à l'unanimité que ce Conseil adjuge le contrat pour le décohesionnement, stabilisation et traitement de surface – rang 2 Est des Écossais à Franroc, Div. de Sintra inc pour un montant total de 325 183.79 \$ plus taxes aux conditions décrites dans le document de soumission qui constituera le contrat;

QUE ce conseil nomme la directrice générale Chantal Tremblay comme signataires de tous les documents afférents au dit contrat.

**5. VARIA**

5.1 Aucun point au varia

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée

**7. LEVÉE / AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

À 18h40 l'ordre du jour étant épuisé :

Il est dûment proposé par monsieur Raymond L'Arrivée et résolu à l'unanimité des conseillers présents DE LEVER la présente séance.

Rés. : 2015-145

\_\_\_\_\_  
M. Rodrigue Roy, maire

\_\_\_\_\_  
Chantal Tremblay, dir.gén.

*Je, Rodrigue Roy, maire de la Municipalité de Grand-Métis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

\_\_\_\_\_  
*Rodrigue Roy, Maire*

Procès-verbal signé le 6 octobre 2015